



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Occitanie

N° 4 – JUILLET 2022

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ : siege-cd@petanque31.fr

Présent-e-s :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - CLAMENS Marie-Madeleine - FOURNES Emilie - LOZANO Lydie - MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - CORBI Paul - CROUZILLAT Alain - DELPY Serge - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - HERNANDEZ Patrick - LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - MALBERT Guy - NEVEU Raymond - PINAUD Alain - RICARD Francis - VIGNERES Jean-Bernard

Valérie, Secrétaire administrative

Absent-e-s excusé-e-s :

Mmes : ROUGES Jennifer

Mr : AZEMA Alain - CARLES David - HUGUET Patrick - RAYNAUD Christian

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonjour à tous,

Je vous remercie de vous être libéré un lundi soir. Pas facile de trouver un moment pour se réunir dans la période des championnats de France.

Nous devons faire ce comité directeur avant la période estivale. Les championnats départementaux et de région sont terminés. Nous en ferons les bilans sportifs et financiers tout à l'heure. Les championnats de France ont commencé et nous en ferons aussi un premier bilan.

Il y a sûrement beaucoup de choses à dire. Ce sera le rôle des responsables, sportif et financier. Pour ma part, j'ai relevé deux choses que je souhaite évoquer en toute franchise, sans polémique, mais parce que c'est mon rôle.

La première : les championnats de Haute-Garonne sont soumis à des cahiers des charges précis. Le nombre de repas est fixé pour les deux jours du championnat. Ce sont les arbitres, le ou la teneur de table, le ou la délégué, l'animateur s'il y a lieu, trois bénévoles du club et éventuellement, selon sa disponibilité, le président du CD31. Je tiens à ce que l'on en reste à ce chiffre. Un élu de la mairie ou un représentant du district s'il est invité, l'est par le club et le repas pris en charge par le club.

La deuxième : lors du championnat régional jeune, nous constatons que la prise en charge des chambres reste très compliquée. Nous réservons des nuitées qui ne sont pour la plupart pas utilisées. Cela n'est pas nouveau. Nous devons réfléchir très vite à une solution autre. La commission jeune pourra si elle le peut nous faire des propositions. L'idéal serait que la région Occitanie prenne en charge ces réservations puisqu'elle connaît le nombre d'équipes restantes et refacture ensuite aux comités concernés. Mais pour le moment ce n'est pas la solution retenue.

D'autre part, j'ai constaté que nous habillons les jeunes en tenue complète. Dorénavant, je propose que les vestes restent dans la voiture du délégué et ne soient utilisées qu'en cas de besoin. Cette année, elles n'ont servi à rien. Donc, qu'elle est l'utilité de notre démarche ? Si elles ne sont pas utilisées, elles reviendront au CD31 pour l'année suivante. Ce sont 1150€ qui ont été dépensés pour rien. Je vais vous paraître sévère, mais

vu les moyens financiers mis en œuvre pour les jeunes, il me paraît normal d'avoir une attitude responsable dans ce domaine de l'habillement qui pèse beaucoup sur nos finances. Nous avons entièrement changé les tenues du groupe Avenir 31. Je ne tiens que mon rôle de président de comité en période post-crise sanitaire, avec 2000 licences de moins depuis deux ans. J'assume mon discours et je demande que la commission jeune fasse passer le message. La même rigueur sera appliquée aux séniors, puisque la convention signée par les joueurs stipule que les vestes ne seront pas renouvelées en cas de qualification au France les années prochaines. A Bergerac, je ne pense pas que beaucoup de veste soit sortie de son emballage. Les délégués désignés pourraient garder les vestes et ne les sortir qu'en cas de besoin. Nous en reparlerons la saison prochaine.

Marie-Madeleine CLAMENS m'a présenté sa démission en qualité de secrétaire générale du CD31, tout en restant membre élue de notre comité. Elle m'a expliqué les raisons qui ont motivé cette décision. Le temps que je trouve une solution pour son remplacement, elle m'a assuré de son aide, si besoin, notamment pour la tenue du site officiel du CD31, le temps de la formation de sa remplaçante.

Je regrette cette décision, mais je la respecte. J'ai entamé des discussions pour trouver une solution la plus rapide possible. Je tiens ici, devant vous à, d'abord prendre acte de sa décision mais aussi remercier Marie-Madeleine pour son implication depuis des années au sein de ce comité sur divers postes dont celui de secrétaire générale depuis 2005. Elle a toujours fait un travail remarquable et fait preuve d'un investissement sans faille au service de notre Comité et de ses licenciés. Je tiens à lui adresser ce soir, mes sincères remerciements et l'assurer de mon amitié, qui ne sera pas remise en cause par sa décision.

Je vous tiendrais informé dès que j'aurais validé le remplacement de Marie-Madeleine.

J'ai été un peu long, mais c'était nécessaire. L'ordre du jour est chargé, je vous demande des interventions courtes et efficaces.

1) ADMINISTRATIF

1. Approbation du CR de réunion du 13 mai 2022

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune autre remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan enquête sur les CDC

Tous les Clubs inscrits en CDC y compris le CDC JP (soit 73 clubs) ont reçu cette enquête et 71 d'entre eux ont répondu. Le bilan de cette enquête devra nous permettre de tirer des conclusions et de proposer des solutions correctives :

- 30% des clubs disent avoir des difficultés liées aux terrains
- 50% ne veulent pas recevoir
- plus de 50% des clubs ont des difficultés liées aux bénévoles
- 18% des clubs expriment des difficultés pour la restauration de l'arbitre et du délégué
- 35% des clubs ont des difficultés liées aux frais d'arbitrage
- 38% rencontrent des difficultés sur l'organisation de la restauration.
 - Proposition 1 : à partir de 2023, le prix des repas passera de 15€ à 18€.
- 55% voit la concurrence des CDC avec les CZC ce qui entraîne un manque de bénévoles
 - Propositions 2 & 3 :
 - Les CDC Vétérans auront lieu le jeudi et les CZC le mardi, dans les conditions actuelles
 - Les CDC Open et Féminin se dérouleront le dimanche et les CZC, le samedi
 - ⇒ Conséquences pour le calendrier officiel : les concours départementaux pourront avoir lieu le dimanche mais pas le samedi où seront programmés les CZC, compétitions où les clubs ont vocation à participer.
 - ⇒ La règle reste la même : aucune nécessité de délégué sur les CZC à l'inverse des CDC où la présence d'un délégué est obligatoire.

Ces 3 propositions sont soumises à l'approbation des élus : 15 pour, 3 contre et 3 abstentions. Ces trois propositions sont validées à la majorité et seront mises en place en 2023. D'autres propositions sont en cours d'étude.

3. Vie des districts

Ce paragraphe a pour objectif de remplacer les questions diverses.

1-District Nord

a) *Peu importe qui gère le site Facebook mais une faute d'orthographe à chaque mot, NON !*
Le président : il est vrai que c'est dommageable. Il faudrait pouvoir corriger avant de publier, travailler en équipe et pour cela, avoir plusieurs accès (par exemple, 1 accès par District).
Attention tout de même, le compte Facebook du CD31 n'est pas le site officiel du CD31 mais n'est qu'un point rapide d'informations (infos compétitions, championnats, résultats etc.). Aucun commentaire ayant trait à la politique sportive du CD31, aucune réponse non validée par le Comité Directeur ou son président, ne doivent être faites par un élu du CD31.

Pour alimenter le compte Facebook CD31, il est décidé de former un groupe de 5 personnes comprenant 1 élu par district à qui Jennifer ROUGES donnera l'accès permanent.

Nord => Delphine MONDRAGON
Sud => Pierre Noël ARCANGELI
Ouest => Joël LANOTTE
Est => Evelyne BAPTISTE
Centre => Emilie FOURNES

Le président se charge d'en avertir Jennifer ROUGES.

b) *Certains clubs demandent les coordonnées des autres clubs sur le site du CD31 ?*
Elles existent mais il faut passer par les districts, ce qui peut être moins pratique que l'accès direct.
A voir.

c) *Absence d'arbitre sur CDC JP*
Réponse développée dans le volet sportif ci-dessous. Nous devons corriger le tir pour les prochaines journées. Il appartient aux districts de désigner les arbitres quand le calendrier est publié. Delphine devra transmettre cette information.

d) *Absence de délégué sur le Régional de Montastruc*
Réponse développée dans le volet sportif ci-dessous. Surprenant car, nous avons pourtant fait toutes les désignations ...

c) *Présomption de tromperie sur les concours avec les Malgaches (un rapport est en cours à ce sujet).* La commission de discipline est saisie.

d) *Le club de Balma*
Mme Brigitte SANS a arbitré un concours à Balma où le Président du club n'a pas voulu faire payer l'amende de 10€ à 4 ou 5 joueurs pour non présentation de licence.
Réponse président : quand le joueur ne présente pas sa licence au graphique, l'amende de 10€ prévue par les textes fédéraux doit être payée ; il n'appartient pas au Président de club de décider (ni d'ailleurs à l'arbitre qui intervient sur le terrain : relève de la seule compétence du graphiqueur -NDR)

e) *Tenues sur un régional*
La règle Fédérale en matière de tenues sur un Régional (ou un National) est identique et claire : le haut doit être identique dès la première partie pour les toutes les équipes.

2- District Ouest

a) *Lors d'une commission de discipline, les élus du district où se sont déroulés les faits générant la commission, n'assistent pas à cette commission. Pourquoi a-t-il droit de vote s'il y a demande de remise de peines ?*

Dès le départ, le Président de la C° de discipline actuelle n'a pas souhaité que les membres élus de la C° de discipline appartenant au district du mis en cause, participent à la C° de discipline.
Par contre, lors des réunions du Comité Directeur tout élu peut participer au vote de la décision, vote qui dorénavant, se fera à bulletin secret.

b) *Suite à la question de Mr BREIL de COX, au sujet de l'année blanche, pouvons-nous revenir sur le sujet afin de l'éclaircir ?*

M. BREIL a demandé une explication concernant l'impact de l'année blanche sur sa catégorisation : il était honneur et après l'année blanche, il reste honneur alors que sans l'année Covid, il aurait été promotion.

Réponse du président : la FD travaille sur un projet de réforme de la classification pour 2023.

c) *Pourquoi les créations de demandes de licences mettent autant de temps ?*

Peut-être, y a-t-il un problème avec PARAGON ou le transporteur ou vacances d'été ?

3 - District Sud (mais concerne tout le monde) :

Inter-sociétaires, pas de problème ouvert à tous.

Une règle a été validé, en début de mandat : la demande de concours non officiels doit être envoyée par le club à son district pour autorisation avec le seuil maxi de 12 par an (sauf si ça ne gêne pas les concours officiels). Sans autorisation, cette situation est passible de commission de discipline.

Il faut éclaircir le cas de l'Association de Luchon, non affiliée à la FD qui organise des concours non officiels dont la liste est longue en direction des curistes, vacanciers, licenciés ou non! Le président va faire un courrier au Club de Luchon pour leur rappeler de se conformer à la règle établie et leur demander de suspendre leurs concours.

Pour ces concours non officiels, il avait été établi un règlement pour lequel nous nous devons d'être vigilants et bien malgré cela, des concours non officiels pullulent ce qui explique la baisse de participations sur les concours officiels des week-ends.

2) SPORTIF

a) Bilan des Championnats

✓ Départementaux jeunes et promotion

- Triplettes Promotion à Mazères : très bon accueil ; un orage soudain a invalidé un certain nombre de terrains ; quelques petits problèmes de lumière pour lesquels le club a pris acte et fera le nécessaire pour augmenter la surface éclairée ; des contrôles de boules ont été réalisés (pour lesquels il faut rappeler que la balance doit être tarée en grammes et non en millilitres !) ; quelques petits problèmes de tenues, vite réglés ; à déplorer le manque de spectateurs le dimanche, certainement en raison du championnat départemental jeunes à Pointis qui se déroulait en même temps, la concurrence d'un match de rugby à l'extérieur et où Mazères jouait, la chaleur etc.

- Triplettes Jeunes à Pointis Sport : très bon accueil et bonne organisation ; la question se pose de savoir s'il ne faudrait que ce championnat se déroule sur 1 jour et demi afin que le club puisse faire de la restauration le midi (à voir avec la C° jeunes) ?

Seul bémol : l'essayage des tenues qui en l'état actuel fait perdre beaucoup de temps.

✓ Qualificatif Départemental Trophée Femina

Très bon accueil de la part du club de Gratentour dans une ambiance très conviviale, propice à ce genre de compétition, basée sur la promotion de la pétanque au féminin et la convivialité, le tout sous un soleil de plomb. Le jet du but avait été reporté à 10h par rapport aux élections législatives. Chaque joueuse s'est vu remettre un but souvenir, offert par le CD31. Merci à Valérie pour la centralisation des inscriptions, à Alain pour le montage du graphique et à Lydie pour la tenue du graphique à Gratentour.

La participation : le CD31 enregistre la plus forte participation avec 57 équipes inscrites suivi du CD 34 avec 52 équipes. En raison de la canicule, la finale est reportée après les vacances estivales. Les 6 équipes qualifiées du CD31 pour la finale sont des clubs de Magnanac, Roques, Labège (2), St Sauveur et La Boule d'Or.

✓ Championnats Régionaux

1) Carcassonne (CD11), doublette Jeu Provençal ; Délégué, Serge GALIANO. Championnat organisé sous un soleil de plomb ; l'équipe de la Salvetat Saint Gilles, Kévin VAZ et Vincent POINSIGNON sont vice-champions Région et se qualifie pour le Championnat de France à Perpignan en septembre.

- 2) Balaruc (CD34), triplette Jeu Provençal ; Délégué, Serge GALIANO. Toujours sous un soleil de plomb mais proche de la mer ! Des résultats remarquables puisque toutes les équipes sont sorties de poule. A souligner, la belle prestation de Nathalie FRENIN-BRANHS (seule féminine qualifiée) associée à Christophe DE LA FUENTE, Thierry BERTRAND du club de Fenouillet, équipe qui parvient au ¼ de finale ; l'équipe Fabrice CARRIERE, Kévin CARRIERE, Christian NOISIER du club de Castanet en demi-finale (à 12) et l'équipe Vincent POINSIGNON, Kévin VAZ, Stéphane BERLIER Salvetat s'incline en finale (11/13), ce qui leur permet de se qualifier pour le Championnat de France à Carcassonne.
- 3) Rivesaltes (CD66), Délégué Gilbert DUCASSE. Un seul titre et une seule qualification pour Nadège BIAU en tête à tête féminin et se qualifie pour le Championnat de France de Bergerac les 27 & 28 août ; en doublette sénior masculin, Philippe ROUQUIER, Stéphane BERLIER perdent en demi-finale. Bonne ambiance au sein de la Délégation.
- 4) Luzech (CD46), Délégué, Alain PINAUD. Très bonne organisation du Club et du CD46 mais résultats sportifs médiocres pour notre département.
- Triplette Promotion : l'équipe de Lasbordes, Éric CAVAILLES, Frédéric GADEA, Bryan REIZ sont Champions et se qualifie pour le Championnat de France à Ax les Thermes
 - Tête à tête Masculin et doublette Féminin : pas de résultat notoire.
 - La triplette Minimes, Noa POL, Kylan CAVEZZAN-CANDEIL, Nayan HAMIEZ est vice-Championne régionale et décroche son billet pour le Championnat de France à Bourg Saint Andéol.

La C° Jeunes devra réfléchir à une meilleure gestion de la restauration, des tenues vestimentaires et de l'hébergement des jeunes (sur le nombre de chambres réservées, aucune n'a été occupée par les équipes en course) sur ces championnats régionaux.

Pour conclure sur le chapitre des Championnats Régionaux, nos résultats 2022, nous classent à la 4^{ème} place (sur 13 départements) avec 25 équipes présentes (alors que nous étions premiers au dernier Championnat de Région) ; Le département classé premier est le CD66, le second le CD09 et le troisième le CD34.

De ce fait, notre département aura moins d'équipes qualifiées en 2023 aux Championnats de Région : nous aurons 2 équipes (le minimum) en triplette seniors et vétérans, doublette féminin et mixte et une équipe supplémentaire du fait de résultats en individuels féminin et sénior, doublette sénior, triplettes féminine et promotion.

✓ **Championnats de France**

1) Triplette senior masculin à Bergerac (18/19 juin) - Délégué Francis RICARD

Compte tenu de la connaissance tardive de ce site, notre hôtel était à 53km des terrains de jeu mais, pour rassurer notre Trésorier Général, les délégués ayant pris leur voiture personnelle, feront don au CD31, de leur frais de déplacement en fin d'année.

Sur le plan sportif, nous pouvions espérer mieux :

- Philippe DUCHEIN, Philippe MAZAS, Paul FAUREL (Cazères) s'inclinent en 32^{ème}
- Frédéric AMARILLI, Michel SENTENAC, Kenny CHAMPIGNEUL-COUTANT (Magnanac) s'inclinent en 32^{ème} face à ROCHER / LACROIX / ROBINEAU.
- Luca DA COSTA, Michel PEREZ, Jérémy LEROCH (Lasbordes) s'inclinent en barrage malgré l'absence d'une équipe dans la poule.
- Florian ZIGLER, Alexis MILHAVET, Dawson WEISS (Saint-Sauveur) et Jérôme CARLIER, Jason BAUER, Diégo IVANOVITCH (Cazères), ces deux équipes ne sortent pas de poule.

Très regrettable, le comportement d'une équipe qui, dès le samedi matin, avait rendu les clés de sa chambre ... prémonition ?

Un manque d'informations des Trésoriers vers les élus concernant la gestion des justificatifs de dépenses de nos joueurs sur les Championnats de France, déclenche un long débat qui se termine sur l'obligation pour Valérie de mettre le double de la convention signée par les joueurs et le club,

dans la chemise du Championnat pour une cohérence dans les traitements de documents.

Pour mémoire, le CD31 verse une avance aux Clubs des joueurs qualifiés à un Championnat de France dont un forfait pour leur déplacement à charge pour eux de présenter ensuite les justificatifs de dépenses de restauration.

2) Doublette mixte à Brive (25/26 juin), Délégué Joël LANOTTE

Hôtel moyen mais très bien situé puisqu'en face des terrains de jeux. Sur le plan sportif, Aurélie HONTANG, Rocky RATHQUEBER (Cazères) font un parcours sans faute jusqu'à la rencontre fatidique de l'équipe championne de France en titre, Christine SAUNIER, Dylan ROCHER (Var) en 1/4 de finale.

3) Triplette JP à Carcassonne (1er au 3 juillet), Délégué Serge GALIANO

Trois équipes, toutes sortent de poules :

- Philippe MICHEL, Frédéric ABRUZZO, Thierry LACROUX (Castanet)
- Robert MELLADO, David SORRENTINO, Tony LUCCHESI (Fenouillet)
- POINSIGNON Vincent, Kevin VAZ, BERLIER Stéphane (La Salvetat St Gilles) jouaient sous les couleurs du Comité Régional Occitanie, en qualité de vice-champions.

Leurs parcours :

- MICHEL Philippe, ABRUZZO Frédéric, LACROUX Thierry perdent en 8^{ème} de finale
- POINSIGNON Vincent, VAZ Kevin, BERLIER Stéphane s'inclinent en 16^{ème} de finale tout comme l'équipe de MELLADO Robert, SORRENTINO David, LUCCHESI Tony.

Les aléas du graphique ont fait qu'en 16^{ème} de finale, deux de ces équipes, POINSIGNON/VAZ/BERLIER et MICHEL/ABRUZZO/LACROUX se sont rencontrés.

✓ Bilan des CZC, CDC et CRC vétérans

PARTICIPATION						
CZC VETERANS 2022						
	J1	J2	J3	J4	J5	TOT
SUD	64	52	0	0	0	116
OUEST	72	66	0	0	0	138
NORD	76	70	0	0	0	146
CENTRE	46	50	0	0	0	96
EST	78	71	0	0	0	149
	336	309	0	0	0	645

CZC : participation en hausse par rapport à l'année dernière, à même date : 336 doublettes au premier tour et 309 au deuxième tour soit, au total, 132 doublettes de plus qu'en 2021.

La moins bonne participation est relevée dans le district Centre, la plus forte dans le district Est. A ce point de la compétition, aucun souci sur les graphiques.

- **CDC** : les 2 premières journées se sont bien passées, mis à part un arbitre arrivé en retard et en jean !

- **CRC** : les 2 premières journées se sont bien passées, aussi ; nos représentants se débrouillent plutôt bien ce qui nous laisse entrevoir (au moins) un maintien.

Concernant la désignation des arbitres et des délégués, depuis que les CRC existent, il appartient au District du club qui reçoit le championnat, de les désigner.

✓ Bilan des CDC et CRC Jeu Provençal

Un tour de CRC JP s'est déjà déroulé, les 25 & 26 juin. Sur le plan sportif, tout s'est bien passé mais l'encadrement beaucoup moins bien puisqu'il n'y avait pas eu d'arbitres désignés ni pour Saint-Alban ni pour Revel. Joueurs TRES compréhensifs et collaborateurs.

Pour mémo, chaque district a des obligations dans la désignation des arbitres sur les compétitions prioritaires (qualificatifs/ championnats de clubs etc.). A aujourd'hui, toujours pas d'arbitres pour le CDC du 10 juillet à Gagnac et à Castanet, il faut aussi penser à pourvoir la dernière journée du 27 septembre pour Colomiers, Tournefeuille et Castanet.

⇒ Le club de Lasbordes a demandé au CD31 s'il était possible de modifier le tour de CDC JP du dimanche 10 juillet qui tombe en même temps que le Championnat de France triplette

promotion à Ax les Thermes où le club de Lasbordes a deux équipes qualifiées, Matthieu LECLERCQ PROT, Mathieu PEREZ, Éric LOURMANDE et Éric CAVAILLES, Frédéric GADEA, Bryan REIZ.

Le comité de pilotage a envoyé un mail aux 6 autres clubs du groupe concerné avec la proposition de déplacer que le match Lasbordes/Villenouvelle à une date ultérieure. A l'unanimité, les clubs ont donné leur accord et ce match devra se jouer avant le 15/09 (dernier match étant le 25/09).

➤ Toujours dans le sportif, nous attendons le calendrier fédéral 2023, pour préparer notre calendrier départemental. De ce fait, la demande auprès des Clubs pour organiser les Championnats Départementaux se fera en septembre.

Lors de la dernière harmonisation des calendriers, nous avons pu constater que les concours mixtes et promotions sont en très nette augmentation en HG. A contrario, les concours « classiques » toutes catégories, sont en baisse. Peut-être faudra-t-il réfléchir à instaurer des consignes dans le choix des formations de concours départementaux pour favoriser la diversité des concours et parer à la fuite des joueurs vers d'autres départements plus diversifiés.

✓ **Bilan des Régionaux et des Nationaux dans le Département**

Lors d'une précédente réunion du Comité Directeur, il avait été rappelé les obligations des uns et des autres sur un concours régional : la région nomme l'arbitre principal – le département, et donc chez nous, le responsable de district désigne le délégué, ces deux postes devant obligatoirement être pourvus. Malgré ces recommandations, il est regrettable qu'à Montastruc La Conseillère il n'y ait pas eu de Délégué de désigné.

✓ **Dossier candidature Championnat de France Triplette JP en 2023**

Le CD31 avait candidaté pour organiser le Championnat de France triplette jeu provençal les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2023 à Balma : nous avons reçu la validation de la FD. Une convention entre le CD et les deux clubs a été signée et un groupe de travail mis en place avec Gilbert, Delphine, Francis, Serge, Marie et le président (pour le CD31) qui travaillera en partenariat avec des représentants des Clubs de Balma et Lasbordes.

3) POINT SUR LA TRESORERIE

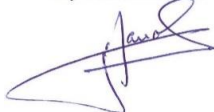
Le seul point de trésorerie pouvant être fait est celui des Championnats Départementaux qui nous ont coûté 9 921€, dépense proche de celle des autres années.

A ce jour, notre Comité enregistre 9764 licences.

4) INFORMATIONS DIVERSES

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 11h30.

Le Président,
Raymond Le Manach



Marie-Madeleine Clamens

